

Madame la conseillère d'Etat, Madame et Monsieur le conseiller national, Monsieur le Municipal

Chers amis et amies, chers invités

Merci de m'avoir donné l'occasion de vous adresser quelques mots.

10 ans déjà !

Quel chemin parcouru depuis 2006 et cela a été loin d'être facile, bien au contraire.

Aujourd'hui, 79,6% des nouveaux députés au Grand Conseil soutiennent la création, le développement des crèches garderies et l'accueil de enfants.

Je crois rêver !

Quelques souvenirs me viennent à l'esprit à l'attention des nombreux invités qui n'ont pas suivi notre combat ou des jeunes qui n'étaient pas nés.

Dans les années 1990, l'affrontement droite/gauche prenait en otage la politique familiale. Une idée aussi bonne soit elle était aussitôt rejetée par l'autre bord pour des raisons purement politiques.

Il fallait stopper cet engrenage infernal et sortir la petite enfance de ce piège.

Dans les années 70, à Lausanne, un effort avait été entrepris pour créer des garderies, mais aucun encadrement dans les écoles enfantines.

De nombreux enfants avaient une clé autour du cou pour rentrer tout seul à la maison.

Sensibilisée à cette situation avec ma regretté collègue socialiste Marcelle Michoud, nous avons cassé les schémas et soutenu l'association clé au cou.

Nous avons même organisé ensemble une manif devant le bâtiment Chauderon pour obtenir gain de cause.

Refus glacial de la municipalité, prétexte : pas de moyens financiers ...

A ma demande d'ouvrir les réfectoires existants occupés par le 3<sup>ème</sup> âge pour l'accueil des enfants, la réponse d'un des chefs de service a été cinglante :

Mais Madame Vous voulez créer des restaurants subventionnés, quelle idée ?

Je n'étais alors qu'une simple conseillère communale avec peu d'expérience ...

La période la plus enrichissante et constructive a été sans contexte celle de ma carrière à l'exécutif de Lausanne.

Ce fut l'époque de Pédibus, avec notre déléguée à l'enfance Mme Skrivan, nous avons soutenu la mise en place de ce concept, et le premier projet de partenariat privé public était né à Lausanne.

*Domage que la municipalité de Lausanne ait refusé de breveter le modèle - repris partout en Suisse et en Europe.*

Nous avons fait appel à notre imagination et lancé la création

- des APEMS, accueil des écoliers en milieu scolaire une première à Lausanne, idée qui a fait son chemin dans le Canton sous l'appellation de UAPE
- et enfin celui de la création de la Fondation de l'Accueil de Jour des Enfants que nous fêtons aujourd'hui

En 2000, une série de motions et d'interpellations traînaient dans les tiroirs du conseil d'état en matière de petite enfance, mais aucune solution ne parvenait à satisfaire les députés.

Le rapport très attendu de Mme Jeanprêtre sur la nouvelle loi d'aide à la jeunesse est enfin sorti des tiroirs !

La Déception fut unanime, manque d'audace, aucune proposition novatrice - on se dirigeait vers un rejet total.

Comme toujours, tout était paralysé à cause du manque de financement !

Une conseillère pédagogique futée Madame Norah Lambelet *que je salue*, m'a soufflé une idée : Pourquoi ne pas s'inspirer du modèle français de financement des garderies ?

J'ai donc pris mon bâton de pèlerin et commencé les prises de contacts avec les responsables des allocations familiales puis les organisations économiques.

Seule une personne était sceptique par cette démarche : mon ancien collègue municipal et syndic J.-J. Schilt.

Il me traitait de naïve, d'utopiste, selon lui jamais les patrons n'accepteraient de mettre un centime. Il essimait que je perdais mon temps.

Et pourtant !

Grâce à l'écoute attentive de Jean François Cavin, directeur du Centre Patronal et Jean-Luc Strohm de la

CVCI, un groupe de travail est né de nos discussions - comprenant les associations patronales, les caisses d'allocation familiale, des syndicats et des collègues députés.

C'est ainsi qu'a surgi la solution qui a servi de base à la motion déposée le 7 mai 2001. Elle a été soutenue très largement par des députés de gauche comme de droite.

Ce fût le premier grand consensus entre les parties politiques sur le thème de la politique familiale.

Après que les experts aient planché pendant 5 ans sur la faisabilité et le financement du modèle.

Enfin :

la LAJE a été votée en 2006 et s'en est suivi la création de notre fondation, la Fondation de l'Accueil de Jour des Enfants.

Au même moment je quittais mes fonctions à l'exécutif de la Ville et le nouveau Conseil de Fondation de la FAJE m'a fait l'honneur de m'en confier sa présidence.

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Et dire qu'au début nous n'avions ni secrétaire, ni bureau, ni mesures transitoires.

Il a fallu tout inventer !

C'est à ce moment que le travail de terrain a commencé. Nous avons parcouru tout le Canton avec Mme Anne-Marie Maillefer, notre première secrétaire générale.

Convaincre les municipalités de se grouper en réseaux, les aider à trouver les meilleures formules afin de mutualiser les moyens.

Je me souviens de notre première visite dans le Nord vaudois, et de notre

Première désillusion.

Après notre exposé que nous considérons logique et convaincant, un syndic nous rétorque :

Je ne comprends pas pourquoi nous devons payer 5 fr par habitant pour rejoindre un réseau.

Nous n'avons aucun problème chez nous, les femmes sont à la maison pour s'occuper de leur enfant.

Même réaction à l'Union des Communes Vaudoises

Lors d'une visite avec Nuria Gorrite, face à d'irréductibles syndicats allergiques à tous changements. Nous avons entendu chuchoter

Vous vous rendez compte une radicale et une socialiste unie dans un même combat, c'est suspect non !

Malgré tout, nous avons su fédérer et impliquer tous les membres du Conseil de Fondation.

Je tiens à relever l'engagement exceptionnel des membres de toutes les instances :

- Le Conseil de fondation
- Les membres de la Chambre consultative : *C'est au sein de cette chambre qu'on trouve une richesse de talents insoupçonnés.*
- Enfin les réseaux ont participé à cette grande aventure et y ont mis tout leur cœur. Ce fût pour eux un tsunami dans leur habitude. Ils ont su résister et œuvrer avec enthousiasme à la mise en place

Grâce à vous tous, nous avons réussi le décollage et surmonté tous les obstacles, y compris celui du Conseil d'Etat qui refusait d'assumer ses responsabilités financières.

Pour conclure, Chers Amis,

Nous avons réalisé un projet novateur dont nous sommes tous fiers, aujourd'hui qui fonctionne bien.

Notre modèle a inspiré d'autres cantons.

Même aujourd'hui bonne nouvelle : la Confédération essaye d'apporter des moyens supplémentaires pour soutenir des solutions innovantes comme l'élargissement des heures d'ouverture.

Devenue Conseillère d'Etat, notre ancienne vice-présidente a procédé à une refonte de la loi de 2006. L'adjonction de l'accueil à midi, mais aussi la reconnaissance des moyens financiers adéquats.

Elle a su convaincre le gouvernement qu'il fallait davantage de moyens pour exécuter notre mission.

Ainsi la FAJE s'est étoffée administrativement et entre dans une nouvelle ère de stabilisation et de progression.

En conclusion

Comme vous le savez, Nous vivons dans un monde en pleine évolution. L'arrivée des nouvelles technologies va bouleverser l'univers économique. La mondialisation n'est pas un mythe, c'est un défi et nous devons nous adapter.

Nous ne pourrons pas rester figés sur nos acquis, il faudra apprendre à innover chercher de nouvelles solutions.

Par exemple permettre aux enfants l'immersion dans de nouvelles langues, introduire la musique ou imaginer des horaires atypiques pour répondre aux besoins.

Mais de grâce n'oubliez pas remplacer les éducatrices par des caméras ou des robots.....

J'espère que dans 10 ans nous pourrons nous réunir à nouveau, jeter un regard sur le passé, mais surtout regarder le futur avec espoir et conviction.

Voici je vous remercie de votre attention.